

EDITORIAL

La Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) est une initiative qui vise à encourager et à rendre visibles les activités, projets et événements en faveur du développement durable. Elle a lieu chaque année du 30 mai au 5 juin.

Cette année, elle a permis à des associations, entreprises, administrations ou encore collectivités locales de promouvoir

des actions en lien avec un ou plusieurs des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Etats membres de l'ONU.

Parmi les cibles à atteindre, on retrouve le recours aux énergies renouvelables, les villes et communautés durables, la lutte contre le changement climatique...

FOCUS

...LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Généralement, un équipement sportif nécessite de disposer d'un éclairage de qualité.

Pour cela, plusieurs critères sont à respecter :

- L'uniformité de l'éclairage
- Le niveau d'éclairement, sa disponibilité et sa fiabilité
- L'absence d'ombre
- L'optimisation du rendu des couleurs
- La limitation de l'éblouissement
- Un dispositif de commande performant

Ceci permet d'améliorer et de valoriser les performances énergétiques, environnementales de santé et de confort de l'équipement sportif tout en conservant une haute qualité d'usage indispensable à toute bonne pratique sportive.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Après 5 années de stabilisation, les consommations d'électricité en Guadeloupe ont progressé de + 1,5% en 2015 par rapport à l'année 2014. Cette évolution nous montre combien il est important de poursuivre les actions de maîtrise de l'énergie sur le territoire.

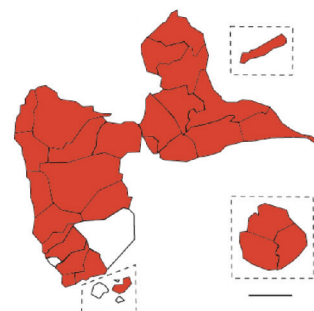
Source : OREC

+1,5%

COLLECTIVITÉS PARTENAIRES DU DISPOSITIF CEP

Au 01/07/16, 29 collectivités* sont adhérentes au CEP. Elles bénéficient gratuitement d'un accompagnement technique pour leurs projets d'efficacité énergétique.

* Anse-Bertrand, Baie-Mahault, Baillif, Bouillante, Cap Excellence, CANBT, Capesterre M/G, CCMG, Deshaies, Désirade, Gosier, Gourbeyre, Goyave, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Moule, Petit-Bourg, Petit-Canal, Pointe-Noire, Port-Louis, Saint-Claude, Saint-François, Saint-Louis M/G, Sainte-Anne, Sainte-Rose, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-Habitants.



RETOURS SUR...

LES ATELIERS TECHNIQUES CEP 2016

Ces rencontres techniques, destinées aux élus, cadres et agents des collectivités locales, se sont déroulées en deux conférences d'information, de sensibilisation et d'échanges, le 18 mai 2016 à l'Hôtel Fleur d'Épée du Gosier et le 20 mai 2016 à la CCI de Basse-Terre.

La trentaine de participants, représentant une douzaine de collectivités, fut très intéressée, permettant ainsi des échanges constructifs et présageant la naissance de beaux projets.

Ces ateliers coïncidaient avec la deuxième édition du « Joli mois de l'Europe » qui se déroulait aussi au mois de mai 2016. Cette opération, à l'initiative de la Cellule Europe Partenariale du Conseil Régional de la Guadeloupe, regroupe en effet tous les événements qui avaient lieu durant le mois de mai, autour de La Fête de l'Europe (9 mai, date anniversaire de la déclaration de Robert Schuman).



L'objectif de ce Joli mois de l'Europe en Guadeloupe était de sensibiliser les Guadeloupéens sur la place qu'occupe l'Europe dans leur vie quotidienne. C'est la raison pour laquelle le CAUE a été invité, comme d'autres entités en Guadeloupe, à se joindre à cette initiative européenne pour faire connaître ses actions, en l'occurrence, le Conseil en Energie Partagé.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS

Différentes solutions permettant de réduire sa consommation d'énergie dans un bâtiment tout en gardant un confort identique ont été présentées : l'isolation, la mise en place de protections solaires pour les parois, les systèmes de climatisation, l'optimisation de l'éclairage, le développement d'énergies renouvelables, les points de vigilance...

Par ailleurs, des priorités d'action selon le type de bâtiment (bâtiments administratifs, écoles, équipements sportifs...) ont été préconisées.

Ensuite, la mention RGE « Reconnu Garant de l'Environnement » a été présentée, celle-ci fixant une éco-conditionnalité des aides publiques aux travaux de performance énergétique (exigence pour bénéficier de certaines aides financières).

APPELS À PROJETS

Dans la continuité de la politique énergétique et environnementale régionale, la Région Guadeloupe et l'ADEME en co-financement avec les Fonds Européens FEDER lancent régulièrement des appels à projets (AAP) :

Bâtiments exemplaires neufs et rénovation des bâtiments exemplaires

Dans le cas des bâtiments neufs, il s'agit de promouvoir l'utilisation de la RTG, tout en valorisant des bâtiments présentant des qualités thermiques supérieures au niveau réglementaire. Concernant les bâtiments existants, l'objectif est une réduction de 30% des consommations

énergétiques.

Développement d'installations photovoltaïques en autoconsommation

Cet AAP a pour but de soutenir la réalisation d'installation PV en autoconsommation sans revente de surplus de l'électricité (injection gratuite ou autoconsommation totale). Mais également concilier la maîtrise et la gestion efficace des besoins d'énergie et créer un lien fort entre consommation et production.

Mobilité électrique durable

L'AAP porte sur 3 catégories d'usage de véhicules électriques exclusivement rechargés par énergies renouvelables : les flottes captives de véhicules, les transports collectifs ainsi que les services de location de véhicules électriques + recharge par énergie renouvelable.

Production d'eau chaude solaire dans les bâtiments en rénovation

Le présent AAP est destiné à soutenir la réalisation d'installation solaire thermique sur des bâtiments existants en rénovation. L'installation peut concerner un ou plusieurs bâtiments.

Eclairage performant

Cet AAP vise à lancer sur le territoire des opérations pilotes de 5 à 20 points lumineux permettant de bénéficier de retours d'expériences sur l'utilisation de cette technologie en milieu tropical et sur des réseaux électriques insulaires. Il sera accompagné de la mise en place de moyens de suivi et d'évaluation des opérations sur une période de 3 ans minimum.

Stratégie d'adaptation au changement climatique

L'objectif de cet AAP est d'accompagner et aider les collectivités à élaborer leurs stratégies d'adaptation au changement climatique, et favoriser la prise en considération de cette thématique dans leurs documents de planification territoriale en cours d'élaboration (SCOT, PLU, PCEAT,...).

Les cahiers des charges sont disponibles et consultables aux adresses suivantes :

www.regionguadeloupe.fr
www.guadeloupe-energie.gp
www.guadeloupe-ademe.fr
www.europe.guadeloupe.fr

CELLULE D'ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS

La Cellule d'Assistance Technique et Administrative aux Collectivités (ATAC) de la Région Guadeloupe a pour objectifs de faciliter l'émergence des dossiers de subventions FEDER, d'accompagner les collectivités à mener les projets nécessaires au développement de leur territoire et de renforcer les capacités techniques et administratives des collectivités.

Dans la pratique, ces missions sont l'accompagnement des collectivités à la mise en œuvre de leurs projets liés aux risques, à l'urbanisme ou à l'environnement et la mise en place de formations spécifiques (gestion de projet).



CONTACT ET INFORMATIONS

Directeur de la publication : Jack SAINCILY - Directeur

Responsable d'édition : Arsène FARAUX - Directeur adjoint

Rédaction : Joël PAUL - Conseiller en Energie Partagé (CEP)

Publication : CAUE de la Guadeloupe

Conception et réalisation : Nicolas CHRISTOPHE

Impression : Grand Large

Dépôt légal : Janvier 2012

Numéro ISSN : 2276-1810

Date de parution : Juillet 2016

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n°46
 Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Abymes Cedex
 Tél : 0590 81 83 85 - Port. : 0690 73 99 77
 Mail : paul.j@caue971.org
 Secrétariat : contact@caue971.org
 Web : www.caue971.org